

Communiqué de presse



Mise en ligne de la nouvelle version du portail européen des archives www.archivesportaleurope.net

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, salue la mise en ligne de la nouvelle version du portail européen des archives. Ce portail est le résultat d'un projet cofinancé par la Commission européenne. La France a très largement contribué à sa construction et à sa réalisation technique. Il abrite à ce jour environ 120 000 inventaires de 89 services d'archives répartis dans 16 pays.

L'objectif de ce portail européen est d'alimenter et de soutenir la recherche dans le domaine des sciences humaines, par la mise en commun des inventaires de l'ensemble des services d'archives en Europe. Il permettra ainsi aux chercheurs de dépasser les frontières et d'élargir le champ de leur réflexion.

L'histoire de l'Europe est riche et complexe et les archives en sont le reflet fidèle. Leur réunion virtuelle apportera une visibilité inédite aux institutions qui les conservent et une aide précieuse aux chercheurs comme aux archivistes. Cette mise en commun des inventaires dans un format homogène ouvre en effet de façon extraordinaire le champ des recherches et offre l'opportunité d'accéder à des archives conservées à l'autre bout de l'Europe ou dont on ne soupçonnait parfois pas l'existence.

Deux modes d'accès à ces données sont mis en œuvre dans le projet :

- une recherche simple, dont les résultats peuvent être affinés à l'aide de filtres par pays, institution, dates, etc., permet à l'internaute d'avoir une vue d'ensemble catégorisée des réponses à sa question.
- une navigation dans l'arborescence générale permet de partir d'un pays et d'arriver jusqu'à l'inventaire. Cette recherche est destinée en priorité aux chercheurs chevronnés, ou aux archivistes. C'est en effet un moyen de mener des recherches comparatives.

Dans les deux cas, la réponse détaillée est consultable soit sur le portail européen des archives soit directement sur le site d'origine.

Enfin, un annuaire des services d'archives, classés par pays puis selon l'organisation administrative de chaque pays, brosse un tableau d'ensemble du paysage archivistique européen.

Le portail national des archives, projet en cours de réalisation, permettra de regrouper au niveau national les données aujourd'hui présentées dans les dizaines de sites internet des différents services d'archives des ministères et des collectivités territoriales. Avec la mise en ligne de cet outil, l'intégration des données françaises au sein du portail européen des archives pourra alors se faire avec beaucoup plus de facilité et d'ampleur.

Paris, le 22 février 2013

Contact presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale des patrimoines
Florence Barreto
01 40 15 87 56
florence.barreto@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>